

bulletin européen

Rome, 14 juin 1950

"Pools", européens

Sans être pessimistes, mais en nous attachant simplement à la réalité des choses, nous pouvons dire que la brève histoire du Mouvement Européen nous montre que jusqu'ici toutes les manifestations accomplies — Conférences, Assemblées de Strasbourg etc... — ont eu, disons-le franchement, un caractère plus ou moins éphémère et utopique. Si l'on excepte l'OECE, voué par le Plan Marshall, et qui représente l'organisation des intérêts matériels des nations européennes, toutes les autres activités du Mouvement se sont bornées à des déclarations empreintes du plus haut idéalisme, mais qui n'étaient que l'expression des sentiments et des désirs d'une élite européenne surtout remplie de bonne volonté. Dès que la réalité intervenait, et que l'on touchait aux intérêts apparemment en contraste, ces bonnes dispositions s'évanouissaient, et l'on voyait reparaître la vieille formule de la raison d'Etat...

Il faut en convenir: trop d'intérêts particuliers se cachent encore derrière les anachroniques frontières européennes. Et tant que certains grands intérêts industriels, commerciaux ou financiers n'auront pas trouvé leur sauvegarde dans de nouvelles formes d'organisation, il sera difficile d'avoir une Europe unie. La bonne volonté, les efforts sincères et convaincus des élites politiques ne sont pas suffisants.

Avec la proposition Schuman, nous nous trouvons enfin en face d'une initiative concrète, la première qui ait songé à coordonner non des idées, mais des intérêts.

Mais pour accélérer le développement de l'organisation des intérêts européens, ce n'est pas à l'acier et au charbon qu'il faudrait nous limiter: considérons d'autres domaines, ceux des carburants, de l'énergie électrique, des matières premières, de l'agriculture, des grandes industries. Nous obtiendrons certainement des résultats surprenants. Les affaires sont les affaires et les hommes sont hommes. Traitons-les comme tels. Ne confondons pas les méthodes pratiques de réalisation avec le côté théorique des problèmes. Il nous faut arriver à l'unification de l'Europe par tous les moyens. Ensuite, nous la réorganiserons mieux, et, soyons en sûrs, nous ne reviendrons pas en arrière.

Ces quelques réflexions accompagnent les vœux sincères que nous formulons pour la réussite de la Conférence qui va s'ouvrir à Paris le 20 juin.

C. D.

Sous la présidence d'honneur de
MM. WINSTON CHURCHILL, ALCIDE DE GASPERI
PAUL-HENRI SPAAK

LE MOUVEMENT EUROPÉEN

groupe les organisations suivantes:

<i>Union Européenne des Fédéralistes</i>	Présidents : H. FRENAY, H. BRUGMANS
<i>United Europe Movement</i>	Président : W. CHURCHILL
<i>Mouvement Socialiste pour les Etats Unis d'Europe</i>	„ ANDRÉ PHILIP
<i>Ligue de Coopération Economique Européenne</i>	„ P. KERSTENS
<i>Nouvelles Equipes Internationales</i>	„ DE SCHRYVER
<i>Conseil Français pour l'Europe Unie</i>	„ RAOUL DAUTRY

Comité Exécutif

Bureau Général ; DUNCAN SANDYS, Président ; ANDRÉ PHILIP, Délégué Général ; J. H. RETINGER, Secrétaire R. BICHET, H. BRUGMANS, R. DAUTRY, LORD LAYTON.

Vice Présidents ; E. GIACCHERO, H. SMIT-INGERBETSEN.

Membres : Quatre délégués de chaque organisation affiliée ; un délégué de chaque Conseil National et des délégués des Sections d'Etudes.

Conseil International

Président : PAUL-HENRI SPAAK

Membres : délégués des Conseil Nationaux et tous les membres du Comité Exécutif

Conseils Nationaux

Constitués dans les pays suivants : France, Grande-Bretagne, Italie, zones occidentales d'Allemagne, Turquie, Autriche, Belgique, Grèce, Pays-Bas, Portugal, Suède, Danemark, Irlande, Norvège, Suisse, Islande, Luxembourg.

Sections d'Etudes

<i>Section Economique et Sociale</i>	présidée par	SIR HAROLD BUTLER
<i>Section Culturelle</i>	„ „	SALVADOR DE MADARIAGA
<i>Section Juridique</i>	„ „	PIERRE-HENRI TEITGEN
<i>Section de la Campagne Populaire</i>	„ „	HENRI BRUGMANS
<i>Commission Institutionnelle</i>	„ „	PAUL RAMADIER
<i>Sous-Comité Financier</i>	„ „	S. P. CHAMBERS

Bureau d'Etudes

pour un Centre Européen de la Culture

Directeur : D. DE ROUGEMONT ; Secrétaire-général : RAYMOND SILVA

**LA SECTION DES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE
DU MOUVEMENT EUROPÉEN**

La Section des Pays de l'Europe Centrale et Orientale du Mouvement Européen a été créée à Londres au mois de décembre 1949. Son Comité de Direction est composé de :

Président :	Rt. Hon. HAROLD MACMILLAN, M. P.
Rapporteur Général :	Major E. BEDDINGTON-BEHRENS
Vice-Président :	M. ERNEST PEZET (France), Sénateur, Vice-Président de la Commission pour les Affaires Etrangères au Sénat
„ „	M. K. VORRINK (Pays Bas), Sénateur, Président du parti socialiste
„ „	M. A. PROCHAZKA (Tchécoslovaquie)
„ „	M. P. AUER (Hongrie)
„ „	COMTE RACZYNSKI (Pologne)
„ „	M. G. GAFENCU (Roumanie)

L'ITALIE ET LE "POOL",

La proposition du Ministre des Affaires Etrangères Schuman pour un «pool» franco-allemand de l'acier et du charbon arrive à un moment assez délicat pour la sidérurgie italienne. En effet, pour pouvoir s'aligner sur les prix beaucoup plus bas pratiqués par les industries européennes ou extra-européennes de l'acier, notre industrie nationale est en pleine voie de transformation technique.

On sait que grâce à l'aide ERP, des sommes importantes ont été allouées au groupe *Finsider*, placé sous le contrôle de l'Etat, et qui assure 65% de la production sidérurgique italienne, aux Sociétés *La Cogne* et *Terni*, propriétés de l'Etat, à la *Fiat* et à la *Falck*, établissements privés d'une certaine importance et aux Industries Sidérurgiques Associées, qui groupent une trentaine de sociétés de moindre envergure, mais qui emploient de nombreux ouvriers pour la fabrication des produits dérivés.

La réorganisation générale de notre industrie sidérurgique a toutefois été retardée par les nombreuses polémiques qui ont surgi sur l'utilité du plan proposé par la *Finsider*, dit «plan *Siniglia*». Le projet se basait sur l'utilisation du minéral de fer importé de la zone française, en particulier du Bassin de l'Ouenza, alors que jusqu'ici on s'était servi de la ferraille, bien plus économique évidemment pour les pays pauvres en matières premières. Or, la réalisation du plan *Siniglia* était et est encore entravée par le fait que prévoyant une concentration de la *Finsider* dans les trois grands établissements de *Bagnoli* (Naple) *Piombino* et *Cornigliano* (Gênes) il nécessiterait le licenciement d'une grande partie de la main d'oeuvre.

Toutefois, la co-existence des

PAR
ENRICO FALCK
Sénateur

deux systèmes: importation du minéral de fer et utilisation de la ferraille — est possible.

Même aux Etats-Unis on utilise à la fois le minéral et la ferraille.

En outre, deux facteurs jouent en Italie en faveur d'une décentration modérée: en premier lieu, la France ne peut ni ne désire fournir de grandes quantités de minéral à l'Italie; en second lieu, l'abondance des gisements de méthane (gaz naturel) qui fournit un excellent combustible permet l'existence dans la *Valle Padana*, d'usines qui n'appartiennent à l'Etat ni directement ni indirectement.

D'ailleurs nous devons également tenir compte du fait que l'Allemagne s'est déclarée contraire au développement sidérurgique de l'Italie et des autres pays européens; il en résulte qu'elle ne nous sera pas favorable dans le «pool» en formation, et que, par conséquent, la France ne pourra pas nous fournir plus de minéral que nous ne lui en avons demandé, c'est-à-dire un million de tonnes; et jusqu'ici elle n'a pu nous en assurer que 400 mille tonnes. La production italienne de l'acier est arrivée en 1949 à 2.600.000 tonnes, qui n'ont d'ailleurs été absorbées que difficilement sur le marché intérieur en raison des prix pratiqués, tandis que plus d'un demi million de tonnes a été importé de l'étranger.

Le programme de renouvellement approuvé par l'OECE comporterait pour 1952 une production de 3.000.000 de tonnes mais l'Italie cherche à obtenir que ce chiffre soit porté à 3.500.000 ton-

nes avec une importation contingentée de 250.000 tonnes.

Ces projets pourront-ils maintenant se réaliser? Si l'on tient compte qu'en Italie la consommation des produits de fer est relativement réduite, on peut tranquilliser les adversaires à l'extérieur et les sceptiques à l'intérieur d'autant plus que le problème du licenciement des ouvriers se poserait d'une façon moins aiguë (30.000 licenciements si la production s'arrête à la première étape) bien que l'industrie mécanique italienne, déjà trop chargée de personnel, ne puisse absorber de main d'oeuvre supplémentaire.

La délégation italienne qui se rendra à Paris, sous la direction de l'éminent ex-directeur du Ministère de l'Industrie, M. *Santoro*, aura beaucoup à combattre, car le rapport *Rollman*, de l'ONU, déclarait excessifs les établissements européens projetés avec une production d'environ 8.000.000 de tonnes. Enfin nous savons tous que l'Allemagne qui fournit déjà le marché à des prix inférieurs, désire l'augmentation du plafond de 11.000.000 de tonnes qui lui a été accordé. Tous nos vœux, en tous cas, accompagnent les travaux qui devront donner aux peuples européens l'assurance d'une répartition équitable des possibilités économiques de notre continent.

Dans le prochain numéro:

Un reportage sur la Section de l'Est du Mouvement Européen.

Un compte-rendu sur l'activité européenne en Belgique.

OÙ EN EST L'ÉCONOMIE ITALIENNE?

Le rapport de M. Menichella, Gouverneur de la Banque d'Italie

Le 31 mai, les actionnaires de la Banque d'Italie ont tenu leur assemblée générale.

Ont pris part à cette importante réunion: M. Andrew M. Kamark, représentant de la Trésorerie des U.S.A. et chef de la Division financière à l'E.C.A., M. Maxwell qui représentait le Ministre de l'Economie britannique, le Comte Magistrati de la Délégation italienne à l'OECE, M. Bolaffi directeur général du Trésor, S. E. M. Grazzi directeur général des Affaires économiques au Ministère des Affaires Etrangères, M. Dall'Olio directeur général au Ministère du Commerce Extérieur, M. Siglienti président de l'Association bancaire, les députés MM. Tre-

melloni et Pesenti, les hauts fonctionnaires du Ministère du Trésor, les présidents des principaux établissements bancaires et de nombreuses personnalités des milieux économiques et financiers.

Le rapport de M. Donato Menichella, Gouverneur de la Banque d'Italie, sur l'exercice de l'année 1949, a fait le point sur la situation économique italienne. Après quelques considérations générales sur la situation économique mondiale et ses rapports avec l'économie italienne, M. Menichella a fait un exposé clair et documenté sur la production du pays, la balance commerciale et d'une façon générale sur l'activité bancaire au cours de l'année 1949.

cière, ayant même un caractère de continuité, nous sera accordé.

L'année 1949 et l'amélioration de la production.

« C'est un réconfort de constater — a continué M. Menichella — que l'année 1949 s'est conclue non seulement sur une augmentation de la production (accroissement du 9% par rapport à l'année précédente) mais aussi par une amélioration de la capacité productive qui s'est traduite à la fois par un plus fort rendement de la main d'oeuvre, une meilleure utilisation des matières premières et des sources d'énergie, et par le progrès des outillages de production.

Les conclusions qui viennent d'être énoncées pour le secteur industriel ne s'appliquent d'ailleurs pas au secteur agricole qui a provoqué un fléchissement sur la chute des prix du bétail, des céréales et des vins. C'est que pour l'agriculture, le coefficient qui vient s'ajouter aux prix bruts est particulièrement élevé; indépendamment des prix des produits acquis par les agriculteurs, une forte baisse de ces prix, si l'on considère le rendement du secteur tout entier, n'a pas été compensée par une augmentation proportionnelle de la production.

Mais aussi douloureuse que soit la condition de bien des rameaux de notre agriculture, elle ne peut en aucun cas se ramener aux caractéristiques propres aux périodes d'arrêt qui se vérifient, dans les pays évolués, en majeure partie en raison des vicissitudes de l'industrie et des échanges avec l'étranger; et surtout, elle ne peut être rapportés à la fonction normale du crédit, qui est celle dont nous nous occupons.

Il a été fait allusion à la retentissante contraction du déficit de la balance des paiements qui avai pu être enregistré de 1947 à 1948. C'est grâce à cette contraction que le Pays a pu se consti-

« Notre économie n'est pas encore assainie... »

« Pour conclure sur les résultats de cette année 1949 — a dit le Gouverneur — nous croyons pouvoir affirmer légitimement que notre économie est réellement sortie de la période critique de l'après-guerre, mais qu'elle n'est pas encore complètement assainie, et qu'elle demande par conséquent, et demandera pour longtemps encore, une vigilance assidue et des soins attentifs. A l'intérieur du Pays, aussi bien que dans les institutions internationales les plus qualifiées, d'illustres médecins en ont diagnostiqué les maux et ont suggéré les remèdes; sous une inspiration généreuse on nous a prêté et on continue à nous apporter les moyens d'effectuer la cure nécessaire. Conscients des dangers mortels que nous avons couru, notre gratitude ne peut pas ne pas s'adresser d'une façon toute particulière à la Nation américaine, à l'institution qu'elle a créée pour fournir de l'aide; l'ECA, et à ceux qui parmi nous la représentent et nous assistent de leur amitié et de leurs conseils éclairés. Et notre gratitude s'adresse également à la Export

Import Bank qui, la première en cet après-guerre, nous a accordé une large assistance bancaire.

Cette institution qui se prépare diligemment à donner une impulsion plus vigoureuse à ses opérations en Europe au fur et à mesure que se réduit l'assistance de l'ERP, a actuellement à l'examen le programme décennal concret que le Gouvernement italien a formulé en faveur de l'Italie méridionale et nous avons toutes les raisons de croire qu'une précieuse assistance finan-

Européens!
 Répandez notre
 Bulletin
 Envoyez-nous
 des abonnements!

tuer un fonds de réserves dont il s'était dangereusement appauvri au point qu'à l'automne 1947, il n'y avait en caisse que quelques millions de dollars.

"Il ne dépend pas seulement de nous de pouvoir arriver dans un court délai à une situation de normalité...,"

Certainement nous sommes encore loin de l'équilibre de la balance des paiements, le chemin à parcourir présente bien des risques et des dangers, et il ne dépend pas seulement de nous de pouvoir arriver dans un court délai à une situation de normalité.

Souvent on entend répéter que l'Italie aurait trop sacrifié à l'équilibre des paiements étrangers,

et qu'en l'occurrence elle se serait montrée plus honnête qu'habituellement.

C'est là un jugement qui se réfère à un passé qui commence désormais à être lointain. Depuis environ un an en effet les réserves italiennes se maintiennent à peu près stationnaires.

Mais de toute façon c'est aussi un jugement prématuré car, dans la mesure où le Pays a réussi à accroître ses réserves en devises, il s'est assuré la possibilité de répartir sur une période plus longue que la durée de l'ERP, la réalisation des programmes d'investissements qui, dans les premiers temps, tendent inévitablement à aggraver le déséquilibre de la balance des paiements avec l'étranger.

La nature de nos programmes d'investissements, qui sont liés spécialement en ce qui concerne l'agriculture, à un rendement

non immédiat, exige que l'on puisse procéder à leur réalisation sans courir le risque d'interruptions inattendues dues à la carence des moyens de paiements sur l'étranger.

Les réalisations seront d'autant plus vastes que le Pays pourra bénéficier d'une plus grande quantité, et sous toutes les formes possibles, d'aides, de prêts, d'investissements de capitaux étrangers; et c'est pourquoi il fallait, comme il le faut encore, pour inspirer confiance, que nos échanges avec l'étranger, et notre monnaie, ne fussent pas érigés sur des bases précaires, mais qu'ils eussent, au contraire un fondement de réserves pour nous garantir des circonstances adverses, qui sont dans la nature des choses, et dont les hommes ne peuvent se défendre si une protection, même minime, ne leur est assurée.

Les travaux de la "Ligue Européenne de Coopération Economique"

Le Conseil Central de la L. E.C.E. s'est réuni à Londres, le 22 mai, avec la participation, pour l'Italie, de M. Carlo Ruini.

Après s'être occupé de quelques questions d'organisation intérieure, le Conseil a longuement discuté du Plan Schuman. La Section anglaise de la Ligue avait déjà pris position dans un sens assez favorable au Plan, dans une lettre adressée au «Times». Sur la requête du représentant italien, la Ligue, toutefois, loin de prendre une position définitive, a renvoyé le problème à l'étude de Comités spéciaux et elle a approuvé une déclaration où sont exposées quelques limites et certaines réserves. Le Conseil a en outre décidé que les Sections nationales enverront avant le 15 Juin une relation à MM. Loesh et Sermon, respectivement Président et Rapporteur de la Commission spéciale dont la première réunion aura lieu le 25 Juin à Luxembourg.

Toujours à Londres, les 23 et 24 Juin, s'est réunie la Commission Monétaire nommée par la Ligue. L'examen du fonctionnement

de l'Accord Monétaire a été renvoyé à une prochaine réunion, mais quelques questions relatives à l'organe qui doit régler les paiements européens, ont été débattues.

L'important problème des dettes anglaises a été soulevé par le délégué français, mais il n'a pas été possible d'obtenir une réponse de la part de la Délégation britannique. En ce qui concerne la monnaie des territoires d'outre-mer, les Anglais ont demandé la réunion d'une conférence avec les représentants des Dominions, afin de pouvoir prendre plus sûrement des engagements vis à vis des autres pays européens.

Le Conseil italien du Mouvement Fédéraliste européen a pris ces jours-ci la décision de susciter une pétition populaire en faveur de la Fédération européenne. Le parti Démochrétien a donné son adhésion cordiale à cette initiative.

L'aide américaine

Le 4 Juin, le Président Truman a signé l'« Act » pour l'assistance économique à l'étranger, année 1950.

Ce document prévoit la continuation et l'actuation des 5 programmes d'assistance suivants:

1. Continuation de l'aide ERP pour une troisième année;
2. Assistance aux peuples libres de l'Asie sud-orientale et de la Chine non communiste;
3. Assistance et travaux publics pour les réfugiés arabes de Palestine;

4. Assistance technique aux zones économiquement faibles (Point IV);

5. Assistance à l'enfance (programmes des Nations Unies).

« Mais à côté de cette activité gouvernementale, a dit le Président, il est nécessaire d'encourager l'activité de groupes de particuliers qui ont une expérience dans ces domaines. Il faut stimuler l'intérêt des jeunes qui peuvent trouver dans ces travaux l'emploi de leurs capacités techniques. Enfin il faut augmenter les investissements commerciaux pour favoriser l'action puissante de l'initiative privée ».

LE PLAN SCHUMAN

LE "NO., LABOURISTE

La prise de position catégorique du parti labouriste, contre le Plan Schuman, et les déclarations équivoques d'Attlee, qui a littéralement cherché à mettre de l'eau dans le vin, ont provoqué non seulement une stupéfaction générale dans tous les Pays européens et d'outre Atlantique, mais aussi une profonde déception chez tous ceux qui désirent sincèrement voir l'Europe s'engager sur la nouvelle voie de l'unité.

L'âpreté du communiqué labouriste et les déclarations contradictoires du Premier britannique, ont fait — il faut bien le dire — l'effet d'une douche froide, dans toutes les chancelleries et, surtout, dans les milieux des Mouvements européens.

Alors que les réserves anglaises sont parfaitement compréhensibles, et bien évidentes les difficultés présentées par le dilemme Commonwealth-Europe, nous ne cacherons pas néanmoins notre étonnement devant l'intransigeance du point de vue du parti labouriste, et avec lui, du Gouvernement de Londres, lequel, malgré tout, semble décidé à envoyer deux observateurs aux conversations des pays favorables au «pool», qui auront lieu en juin, à Paris.

Nous souhaitons sincèrement que ces observateurs, à leur retour à Londres, puissent dire à leur gouvernement que — pour l'instant tout au moins — il devrait considérer, sans qu'il en résulte aucun dommage pour le Pays, que l'Angleterre et son destin dépendent tout autant de l'Europe que du Commonwealth.

O. R.

Le 3 Juin, les Ministères des Affaires Etrangères de France, d'Allemagne, d'Italie, de Belgique, de Hollande et du Luxembourg, ont envoyé simultanément le communiqué suivant :

« Les Gouvernements français, allemand, belge, italien, luxembourgeois et hollandais, décidés à poursuivre une commune action de paix, de solidarité européenne et de progrès économique et social, se donnent comme objectif immédiat la mise en commun de la production du charbon et de l'acier et l'institution d'une nouvelle haute autorité, dont les décisions lieront la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg, la Hollande et les Pays adhérents.

Les négociations, sur la base de la proposition française du 9 mai dernier, s'ouvriront à la date qui sera proposée très prochainement par le Gouvernement français, en vue d'arriver à l'établissement d'un traité qui sera soumis à la ratification des Parlements ».

En prévision de la non adhésion du Gouvernement britannique au «pool», le Gouvernement français a donné dans la même journée un second communiqué qui dit :

« Dans l'état actuel des choses, le Gouvernement britannique n'a pas cru devoir s'unir aux six autres gouvernements signataires du communiqué publié aujourd'hui sur la proposition française du 9 mai 1950. Toutefois le Gouvernement français est heureux de constater que le Gouvernement britannique accepte la proposition qui lui a été faite de le tenir informé du progrès des négociations. Ce sera le soin constant du Gouvernement français de procéder à des échanges de vues avec le Gouvernement britannique, qui lui permettront dans le cours des conversations d'être toujours au courant du point de vue britannique dans le but de permettre à ce dernier de s'unir ou de s'associer à l'oeuvre commune au moment où il le jugera possible ».

Le "pool,, approuvé par les Syndicats libres

La Confédération Internationale des Syndicats libres s'est déclarée en faveur du Plan Schuman. La principale résolution adoptée par la Confédération à Düsseldorf invite en effet les Gouvernements des pays du Bénélux, la République Fédérale allemande, la France et la Grande-Bretagne à constituer l'organisme inter-européen pour les industries du charbon et de l'acier, organisme qui devrait être ouvert aux autres pays intéressés. Chaque pays, est-il proposé, devrait être représenté par deux membres dont l'un serait nommé après consultation avec les Syndicats affiliés à la Confédération.

En outre la résolution confirme l'intérêt pris par les syndicats libres à la réorganisation de l'industrie lourde de l'Europe occidentale et en ce qui concerne la Ruhr, elle propose que tous les intéressés, y compris les syndicats, soient représentés sur des bases égales.

Une seconde résolution regarde plus particulièrement le plan Schuman. Le succès de ce plan dépend de la coopération des travailleurs et des Syndicats libres et la résolution signale par conséquent que les uns et les autres doivent être convenablement représentés dans toutes les discussions qui auront lieu qu'elles soient nationales ou internationales.

.. et par la Ligue Européenne pour la Coopération Economique

A son tour, la Ligue Européenne pour la Coopération économique a publié une déclaration qui accueille très favorablement l'initiative de M. Schuman. La Ligue, qui est une organisation non officielle et non gouvernementale, a publié cette déclaration au cours d'une réunion qui a eu lieu à Londres ces jours derniers et à laquelle ont participé des représentants de l'Italie, de la France, de la Hollande, de la Belgique, du Luxembourg et de la Grande-Bretagne.

Des sous-comités spéciaux ont été constitués par la Ligue pour examiner les effets du Plan et présenter des propositions concrètes.

La déclaration est la suivante : « La proposition représente une importante contribution pour la création d'un marché unique européen. Afin que le plan puisse être pleinement efficace, il est essentiel que tous les Pays d'Europe occidentale y participent.

« Les buts principaux du Plan devraient être :

a - augmenter la production, ce qui permettrait d'élever le standard de vie européen; b - organiser la production et les marchés en vue de soutenir une économie eurobéenne en voie de développement; c - coordonner la politique des investissements afin que la capacité productrice des industries européennes du charbon et de l'acier soit constamment maintenue sur la base la plus avantageuse de façon à pouvoir faire front à toutes les requêtes.

« Le plan proposé ne doit être ni un cartel, ni un trust, mais devra être mis en action par une autorité publique représentant les intérêts publics et privés. Le

Plan ne devrait impliquer aucune violation du droit qu'à chaque Pays de déterminer pour son propre territoire le régime de propriété des industries intéressées. Les détails pratiques des propositions rendent nécessaire une étude approfondie des problèmes qu'elles entraînent. Ont particulièrement d'importance la structure et les fonctions des organisations qui devront être créées, leurs relations réciproques, et avec les autorités d'Europe déjà existantes ou futures, ainsi que l'établissement de prix équitables.»

Satisfaction en Allemagne

Le Gouvernement de Bonn a, lui aussi, publié une déclaration au sujet du Plan Schuman. Il l'a fait avec orgueil et satisfaction, conscient qu'avec ce document, pour la première fois depuis la fin de la guerre l'Allemagne occidentale entre à nouveau sur la scène de la politique internationale, sur le pied de parité absolue avec les autres puissances.

A Stuttgart, M. François Poncet a de son côté exprimé l'espoir que l'absence de Londres ne soit pas définitive. « Les Anglais s'apercevront rapidement — a-t-il dit — que le Plan Schuman n'est pas en définitive une chose aussi terrible qu'ils le croyaient ». Selon le Haut Commissaire français, ce ne sont pas seulement les Gouvernements qui devraient prendre part à la réalisation du Plan, mais aussi les catégories de consommateurs et les organisations syndicales.

« C'est une folie — a conclu M. François Poncet — qu'il y ait en Europe 19 Pays qui cherchent à se faire concurrence sur autant de marchés ».

De Düsseldorf on apprend qu'en ouvrant la campagne électorale démocrétienne pour les élections de la Ruhr, le Ministre de l'Economie du Gouvernement Fédéral allemand M. Ludwig Erhard a déclaré que le plan Schuman constitue la première pierre pour l'édifice d'une Europe unie. Dans un interview qu'il a donné à la « United Press » il a déclaré que la France et l'Allemagne, peuvent à elles seules porter le plan Schuman à sa réalisation, sans les Anglais.

Le point de vue américain

Le Secrétaire d'Etat M. Dean Acheson, dans la longue relation qu'il a rédigée sur les résultats des réunions européennes auxquelles il a récemment participé, a dit en parlant du « pool » :

« Il est devenu depuis longtemps évident qu'en Europe nul progrès ne sera possible tant que la France et l'Allemagne n'auront pas aplani leurs divergences séculaires. Durant les entretiens, M. Schuman a énoncé la proposition du Gouvernement français pour l'exploitation en commun des ressources franco-allemandes de fer et de charbon, proposition qui laisse la porte ouverte à tous les autres pays européens désireux d'y participer sur la base de la parité. Cette proposition est un acte courageux et de grande importance dont l'initiative revient au gouvernement français. Le plan doit être encore défini et les détails doivent en être élaborés avec grand soin, de façon à ce qu'il puisse contribuer à renforcer et à développer l'économie européenne. S'il arrive à être élaboré dans ce sens, il sera le début d'une ère nouvelle pour l'Europe.

Le retour de l'Allemagne dans la communauté occidentale, qui constitue la directive précise des trois puissances occupant l'Allemagne occidentale, devrait être grandement favorisé par le nouveau climat créé par la proposition française et par d'autres initiatives proposées dans le cours de la réunion. »

La thèse italienne

Les déclarations du Président du Conseil, M. De Gasperi et du Ministre des Affaires Etrangères le Comte Sforza, ainsi que d'éminentes personnalités des milieux économiques et politiques démontrent que le Gouvernement et le peuple italiens sont animés des meilleures dispositions pour la réalisation d'une union européenne non seulement économique mais aussi politique et sociale.

Lorsqu'il a annoncé la constitution auprès de son propre Ministre d'un comité d'experts pour l'examen des conditions,

LE COLLEGE D'EU

Visiblement la crise de l'Europe s'accroît. L'euphorie de l'année dernière appartient au passé. Les réactions nationalistes se dessinent de plus en plus nettement. Le rapprochement franco-allemand semble compromis pour l'instant. L'alliance franco-britannique qui s'esquissait à Dunkerque, paraît déjà une illusion lointaine. En Belgique le problème royal risque de poser celui de l'Etat lui-même.

Nous vivons dans une atmosphère de crise de régime, de fin de régime et déjà presque d'ancien régime.

Or, nous n'attendons pas le régime nouveau d'une Fédération européenne pour 1950, mais il est nécessaire, dès à présent, de nous y acheminer, de faire un pas décisif et irrévocable. Car nous n'avons besoin ni d'une alliance militaire classique, ni d'un traité entre Etats souverains. Il s'agit maintenant de jeter les bases d'une communauté fédérale où vivront désormais les peuples européens.

Mais, même si un pacte fédéral est signé, cela ne constitue qu'un premier début. Bientôt toutes les discussions sur la structure interne de l'Europe, débats que certains veulent reléguer à une époque plus lointaine, seront ouvertes. Et voilà que se posent des problèmes qui n'engagent pas seulement une année, mais toute une génération : la vôtre.

Dans cette perspective, nous avons besoin de bâtisseurs de l'Europe qui sachent affirmer mieux que la simple nécessité d'unir des Etats qui resteraient par ailleurs intacts. Voir dans le Fédéralisme européen un programme purement politique et purement « international », nous pensons que c'est là l'utopie.

Pour beaucoup de nos contemporains, l'idée « européenne » est une de ces idées dont parlait Bergson, qui flottent à la surface de la conscience humaine comme une feuille morte à la surface de l'étang. Ils sont en faveur de l'unité, parce qu'a je ne sais quel banquet, ils ont porté un toast à l'Europe et que c'est le point n. 7 du chapitre n. 8 du programme de leur parti...

Nous pensons, au contraire, que « faire l'unité européenne », c'est remettre en question tous les problèmes de notre vie en commun, de notre vie publique. C'est nous mettre dans la nécessité d'improviser des solutions nouvelles à des problèmes nouveaux. Et c'est justement parce que nous osons penser ces problèmes en fédéralistes, que nous sommes des militants européens.

Mais si le devenir européen est cela, la conséquence qui en découle est claire : on a besoin — dans tous les domaines — d'Européens conscients, pour diriger, pour gouverner, pour incarner l'Europe. Or, à la formation de ces cadres nouveaux, nous voulons apporter notre contribution, au « Collège d'Europe », à Bruges.

Nous ouvrons, au mois d'octobre de cette année, notre première session régulière.

Qu'y verrons-nous?

Une quarantaine d'Européens, dont cinq Français. Puisque l'expérience à faire se poursuivra avec un groupe restreint, c'est consciemment à une élite que nous faisons appel : à des étudiants diplômés, intelligents, et surtout ayant la vocation de se consacrer à l'Europe.

Je ne m'étendrai pas longuement sur des questions d'organisation, importantes certes, mais qui ne nous regardent pas ici ; tâchons plutôt de vous exposer quel est notre plan d'études.

Une pétition de principe dès le départ : ce plan est provisoire, il est une hypothèse de travail qui nous permet de démarrer, et dans un an, deux ans, trois ans, nous serons arrivés à un ensemble fort différent. Mais pour pouvoir changer son projet, il faut d'abord en avoir un. Voici le nôtre, au départ.

* * *

Nous disposons de trois trimestres, c'est-à-dire d'une année universitaire complète - de trois fois dix semaines.

Au premier trimestre : nous analyserons ce qui existe, les richesses physiques et humaines de l'Europe. Quelles sont nos possibilités, quel est notre potentiel, quelles sont les limites de notre partie du monde, quelles sont nos expériences vécues en commun ; quelles sont, au contraire, nos dissensions ? Bref, quelle est la capacité objective dont disposerait une Europe libre le jour où elle serait fédérée ?

Au second trimestre, nous examinerons quel rôle une telle Europe pourrait jouer dans l'ensemble du monde non-Russe, qui devra bien, en fin de compte s'organiser. Quelle est la contribution que nous devons fournir, au point de vue économique d'abord, et dans la lutte des doctrines sociales ensuite ?

Au troisième trimestre, nous ferons l'analyse des institutions européennes — d'ordre politique, d'ordre judiciaire, d'ordre fonctionnel — qui permettront à l'Europe de prendre corps. Le moment viendra alors d'examiner les problèmes de la « technique » européenne, car dans toute organisation humaine, il existe une certaine « technique » qui se découvre d'abord, s'apprend ensuite et qui s'applique finalement sans que l'on n'ait plus besoin d'y penser.

Voilà, en gros, la répartition des matières que nous allons étudier ensemble.

Je dis bien « ensemble », car il n'y aura pas, à Bruges, des professeurs qui « magistralement » viendraient enseigner, opposés aux étudiants qui, passivement, viendraient écouter les cours.

Il n'y aura rien de tel, mais au contraire un travail fait en commun, en équipe, un travail



H. B.

EUROPE A BRUGES

personnel et de séminaire, dont sortiront des publications d'une utilité certaine pour le devenir européen.

Et maintenant, permettez-moi quelques remarques d'ordre plus général sur l'esprit même de notre enseignement. Résumons-les d'abord par une phrase qui semblera banale, mais qui correspond à une pensée profonde chez nous: c'est qu'au Collège d'Europe *on ne fera en aucune sorte de nationalisme européen*. Et je m'explique par trois exemples.

Voici le premier, de nature politique. Au cours du deuxième trimestre, que l'on pourrait intituler « crise et vocation de l'Europe » nous dirons bien haut que la suprématie universelle de notre parti du monde a définitivement cessé. Si le XIX^e siècle fut celui de l'Europe anglo-continentale, les conditions objectives ont changé depuis. L'histoire « universelle » ne sera plus, comme elle le fut longtemps, l'histoire « européenne ». Actuellement, de nouvelles forces, — en Amérique, en Asie, en Afrique — prennent corps et cherchent leur voie. Non seulement nous ne le regrettons pas, mais nous applaudissons à ces efforts, car nous savons que le patrimoine humain en deviendra plus riche. Et n'est-ce pas notre vocation fédéraliste d'accueillir tout ce qui résiste à l'uniforme, tout ce qui est diversité, renouveau, élan?

Non, ce n'est pas une catastrophe si les continents qui autrefois n'avaient pas voix au chapitre s'organisent aujourd'hui. En revanche, gardons-nous de tomber dans l'extrême opposé qui serait d'abdiquer en tant qu'Européens. La fin de notre hégémonie ne doit pas résulter en notre déchéance.

Le second exemple est d'ordre scientifique et je voudrais, si vous le permettez, m'étendre un peu là-dessus.

Nous tous, à quelque pays que nous appartenions, avons reçu un enseignement historique qui fausse la perspective puisqu'il a essayé de nous faire croire que l'état présent des choses était déjà inclus en germe dans tout le passé depuis des millénaires, et que l'histoire humaine devait nécessairement, et même idéalement, aboutir à l'ordre présent.

Il est sans doute possible de reconnaître dans une telle conception cette idée du « progrès » que vous trouvez chez un Condorcet, mais qui nous apparaît comme foncièrement « idéologique » et — par un étrange paradoxe — *conservatrice*.

Prenons l'histoire nationale telle qu'elle est enseignée dans mon propre pays, pour ne cho-

quer personne... mais j'espère bien que vous allez faire la transposition sur le plan de vos expériences personnelles.

Actuellement les Pays-Bas sont largement dominés par deux provinces qui s'appellent la Hollande du Nord et la Hollande méridionale. Eh bien l'histoire « nationale » d'aujourd'hui essaie de démontrer que, seule cette double Hollande était destinée à former le noyau du futur Etat néerlandais. Ainsi on projette, pour ainsi dire, l'état de choses actuel sur l'écran du passé. La Flandre, le Brabant, qui, pour le patrimoine néerlandais sont plus importants que la Hollande au Moyen Age, disparaissent de notre optique, pour devenir — n'est-ce pas? — de l'histoire « belge ». Et de l'autre côté de la frontière, une autre école d'historiens, comme par exemple le grand belge Henri Pirenne, reprennent et refont la même expérience en affirmant de leur côté que la bataille des Eperons d'Or montre déjà une Belgique qui se manifeste. Sont-ce là des vérités objectives? Rien n'est moins sûr.

Eh bien, à Bruges, nous essayons de faire un travail de désentrave, pour battre en brèche de telles notions qui, non seulement alimentent des passions nationalistes, mais encore au point de vue scientifique sont fort discutables.

Mais — deuxième remarque que j'ajoute tout de suite — nous n'allons pas commettre la même erreur nous-mêmes, cette fois, sur le plan européen. Nous n'allons pas projeter, à notre tour, l'Europe sur l'écran du passé en essayant de retrouver l'unité européenne à travers l'histoire. Nous allons voir quelles furent nos expériences vécues en commun, mais nous constaterons en même temps que ces expériences ont paradoxalement contribué souvent à nous séparer les uns des autres.

Ainsi, la Réforme est, par exemple, un phénomène, non pas national, mais européen. N'empêche que cette Réforme a créé à travers l'Europe une ligne de démarcation qui, schématiquement, paraît opposer certains pays de culture protestante aux nations traditionnellement catholiques.

Autre exemple, si vous le voulez bien.

Nous savons tous que la civilisation grecque est un des éléments constitutifs de notre patrimoine. Il n'y a pas d'Europe sans Sophocle, car l'Europe est née le jour où Antigone procama qu'il vaut mieux obéir aux lois éternelles qu'aux lois de l'Etat. Mais précisément, cette culture grecque qui nous a donné la tragédie, la statuaire et la pensée théorique a en même temps contribué à opposer deux Europes: l'une d'inspiration helléniste et byzantine, l'autre d'obédience romaine.

(à suivre p. 10)

Expériences vécues en commun, par conséquent, mais qui, en même temps, et par la dialectique de l'histoire, nous opposent les uns aux autres tout en nous unissant. Le fait d'avoir subi les mêmes influences, mais de les avoir subies de façon différente ou contradictoire, fonde notre diversité, non moins que notre unité potentielle.

* * *

Je vous donne enfin un troisième exemple pour témoigner de notre anti-étatisme.

Nous allons donc — je vous l'ai dit — étudier les richesses naturelles de l'Europe. Or, cet examen va nous faire constater que la géographie « européenne » n'est pas simplement l'addition des géographies « nationales », mais, — qu'il s'agisse de la géographie physique, économique ou humaine, — une conception d'ensemble transcendant les frontières, en les dévaluant. Nous allons voir que le bassin houiller est une réalité logique qui ignore les divisions arbitraires. Nous allons voir qu'il y a des Catalans en France et en Espagne, qu'il y a des citoyens de langue française dans au moins trois pays européens. Et probablement, nous allons voir aussi, dans la perspective d'une Europe unie, la renaissance ou la naissance de régions, non seulement intra, mais encore supra-nationales. Qui sait, par exemple, si un jour Flessingue ne redeviendra pas un grand port, à l'extrême pointe d'une région économique et sociale — coupée en trois aujourd'hui par les frontières — et qui s'appellera le bassin de l'Escaut? Ou qui sait, si demain, la réalité lottaringienne, la réalité bourguignonne ne redeviendront pas à la surface de l'histoire. Voilà des possibilités qui s'offrent et que justement nous devons étudier en commun, avec les 40 Européens, de nationalité différentes et de tendances politiques, religieuses philosophiques diverses.

* * *

N'ai-je pas raison, par conséquent, de dire que nous sommes libres de tout nationalisme? Et c'est précisément par cet anti-nationalisme que nous allons fournir notre contribution aux « libertés européennes » qui sont notre sujet.

Sur deux plans, nous avons ici quelque originalité à présenter.

D'abord, nous pensons que le Collège d'Europe serait inopérant dans la mesure où il deviendrait un instrument étatiste et politicien. Inversement, il ne jouera son rôle de libération que dans la mesure où il sauvegarde son autonomie.

Sans doute, nous avons besoin de l'appui officiel, qui d'ailleurs nous est généreusement accordé par la Ville de Bruges, la province de Flandre Occidentale et par l'Etat belge. Bientôt du reste, l'Etat fédéral européen ne pourra pas s'en désintéresser non plus.

Mais d'autre part. — je le souligne dès à présent — il faudra que le Collège d'Europe soit soutenu par la compréhension active et positive de ceux qui savent qu'une nouvelle souveraineté européenne est en train de naître. Pour ma part je verrais, comme un exemple idéal, l'Université calviniste de mon pays, qui ne subsiste que par la volonté de toute une part du peuple néerlandais,

qui veut que la pensée calviniste trouve son expression dans le domaine scientifique et qui fait bien des sacrifices pour cette cause.

Mais, finalement et surtout, nous apportons notre contribution aux libertés, par le fait même que nous serons (permettez-moi le terme) un milieu de continuelle « psychalyse européenne », un milieu où il n'y ait nul tabou, où il ne sera permis à personne de dire avec assurance et pour clore le débat: « Eh bien, nous, en tant que nationalité telle, en tant que doctrine politique telle, nous pensons que... »

L'Europe, à Bruges, sera une symbiose, une symbiose de ceux qui savent que l'Europe naîtra du respect pour la diversité, de la multiplicité qui fait la joie, la richesse et la mission même de la culture européenne, mais qui aussi acceptent la confrontation ininterrompue de toutes les nations, comme de toutes les doctrines.

Si l'Europe est quelque chose, elle est l'incarnation d'un idéal de justice, de liberté et de tolérance, non pas d'une tolérance au sens du XVIIIe siècle, et qui serait de l'indifférence aux problèmes fondamentaux qui se trouvent à la base de la vie humaine — mais d'une tolérance qui serait la compréhension active des Européens entre eux.

Chesterton a dit que la démocratie ne fonctionne que sur la base d'une foi commune. « Pour discuter, il faut être d'accord ». Eh bien, si je cherchais une idée centrale pour l'oeuvre de Bruges, j'en trouverais deux: d'une part, du « savoir-vaincre », c'est-à-dire du savoir mis au service d'une volonté. D'autre part, la notion « sans tabou », car c'est là que nous trouvons définie notre méthode de la liberté, toujours à regagner. En effet, elle n'est jamais définitivement acquise, cette liberté. Sans cesse, elle reste à conquérir sur nous-mêmes, sur notre égoïsme et sur nos paresseuses séculaires dont nous portons le poids et qui menacent la création d'une Europe, que nous voulons, non seulement unie mais nouvelle.

H. BRUGMANS

Notre « Bulletin Européen »,
fait appel à la compréhension
et à l'esprit de solidarité de ses
lecteurs et de ses abonnés.
Souscrivez vos abonnements!
Aidez-nous à faire connaître
notre publication dans des
cercles toujours plus vastes!

Le congrès international des études sociales

Sous l'impulsion de l'*Institut International des Sciences Sociales et Politiques de Fribourg*, en collaboration avec le Comité permanent des *Semaine sociales des Catholiques italiens*, le *Congrès International des Etudes Sociales* s'est ouvert à Rome, le 29 mai dernier au Palais de la Chancellerie.

Deux cents délégués des Pays d'Europe et d'Amérique se sont réunis à cette occasion. A la séance d'inauguration étaient présentes de nombreuses personnalités des milieux politiques et culturels italiens et étrangers. Citons en particulier M. *Vittorio Veronese*, Président général de l'Action Catholique italienne, S. E. M. *Gonella* Ministre de l'Instruction Publique, S. E. M. *Letourneau* Ministre de la France d'Outre-mer, M. *Schubert* Ministre des Télécommunications de l'Allemagne occidentale, de nombreux sénateurs et députés.

Le thème général des travaux du Congrès qui se sont terminés le 2 juin, était: « *L'ordre social, économique et politique* ».

Durant la première journée, les congressistes ont entendu les relations de Mgr. *Pavan* sur « *Le système des subventions comme principe de la structure sociale* »; de M. le Prof. *Goetz Briefs* sur « *L'état actuel de la société* »; du R. P. *Cronin* (U.S.A.) sur les « *Perspectives de réalisation d'un sain ordre social aux Etats-Unis* » et de M. le Prof. *Fleckenstein* sur « *L'influence positive que peut avoir la participation active à la vie paroissiale sur la vie sociale* ».

Les travaux s'étant poursuivis les jours suivants, S. E. M. *Guido Gonella* a fait un discours qui a été particulièrement applaudi sur « *L'Etat et l'éducation* ».

« *L'état démocratique — a dit entre autre l'orateur — est l'état de tous; non seulement de*

tous les citoyens, mais de toutes les idées; non d'un parti, mais de tous les partis, lesquels ont le droit d'exister dans la mesure où ils reconnaissent aux autres un droit analogue. C'est l'Etat de tous, expression d'une majorité laquelle revendique le droit à la direction politique, et est toujours prête à y renoncer dans le cas où elle deviendrait une minorité. Ici l'école se dissout nécessairement dans l'orientation spirituelle des citoyens et des groupes intellectuels, politiques et économiques organisés. L'Etat a sa propre personnalité, une finalité historique, il est l'homme idéal de Platon, qui ne manque à aucun de ses devoirs, et ne transgresse jamais ses justes limites, conscient de ses exigences spirituelles, mais aussi de sa détermination temporaire.

Faites que ce Etat ne soit plus tel — a poursuivi M. Gonella — qu'il soit l'expression de groupes ou de classes, d'hommes ou d'idéologies, et vous verrez fatalement une école totalitaire, centralisatrice et arbitraire, s'emparer pour elle-même de toute l'éducation et faire de la jeunesse l'instrument d'un seul programme ».

Nous ne pouvons donner faute d'espace, les comptes-rendus de toutes les intéressantes relations qui ont été faites par les délégués étrangers, mais nous ne pouvons pas manquer de citer quelques extraits du discours de clôture qui a été prononcé par M. *De Gasperi*.

Le Président du Conseil a, entre autre, assuré que dans la première moitié de ce siècle et à la fin du XIXe siècle, les libéraux ne comprirent pas que la pensée catholique était essentiellement pénétrée de l'idée de liberté, parce qu'ils étaient pleins de défiance envers l'Eglise et qu'ils estimaient impossible que les ca-

tholiques pussent accepter comme règle de conduite le principe de la liberté politique et sociale.

« *Peut-être — a dit M. De Gasperi — s'est-il produit quelques déviations opportunistes, mais c'est un fait évident que l'enseignement de l'Eglise, et précisément aux moments critiques du nazisme et du fascisme, a été un enseignement de civilisation humaine, une revendication de la personne humaine. Et auprès de cet enseignement, nous voyons les souffrances, les martyres de tant de catholiques pour la liberté, pour la résistance au mal qui se manifestait sous la forme de l'Etat totalitaire et despotique.*

Et c'est ainsi que l'on eut la preuve qu'aussi bien du point de vue de la doctrine que dans la vie pratique, entre le totalitarisme et le christianisme il n'y a pas de possibilité de conciliation.

Contre les équivoques et les malentendus — a poursuivi M. *De Gasperi* — il est nécessaire que les sociologues catholiques se réunissent pour sceller de nouveau leurs principes. Mais le principe primordial est: plus de guerres mais au contraire une organisation internationale de la paix. Organisation pour laquelle, certes, les congrès et les conférences internationales ne sont pas suffisants. Il faut avant tout créer chez tous les peuples l'atmosphère qui rendra la paix désirable et possible. Il faut que la politique intérieure donne les garanties assurées par un régime équitable et tolérant et que se réalise la collaboration et la concorde entre tous ceux qui aspirent vraiment à la paix. Nous demandons au monde et à nos adversaires une seule chose: la liberté afin qu'elle puisse naître du germe de l'évangile, car c'est là le germe qui produit et développe la paix ».

LES TRAVAUX DE L'UNESCO A FLORENCE

Des discussions passionnées auxquelles la politique n'a pas toujours été étrangère

Dans les salles et les couloirs dorés du Palais Pitti, à Florence, ministres, poètes, écrivains et savants de tous les Pays du monde ont pu à loisir discuter dans toutes les langues des problèmes les plus élevés qui aient jamais été soulevés dans l'histoire: l'intensification, la préservation et l'extension du patrimoine culturel et scientifique des nations.

Le Comité Exécutif de l'UNESCO avait préparé à l'avance l'ordre du jour des travaux de la conférence, qui ont présenté, à bien des points de vue un intérêt particulier. En premier lieu était prévue une discussion relative aux zones économiquement faibles. C'est un sujet qui intéresse des masses énormes dans tous les Pays, et spécialement, comme on le pense, en Italie. Le Directeur de l'UNESCO, M. *Torres Bodet* a déclaré à ce propos, en arrivant à Florence: « Je ne puis m'empêcher de penser que sur cette question l'Italie aura beaucoup à dire. Grâce au talent de ses spécialistes et à la valeur de ses techniciens, l'Italie possède en abondance cette richesse humaine que nous recherchons pour venir en aide aux pays moins développés ».

Au cours des travaux de la conférence, la Commission du Programme et des bilans décida par la suite de soumettre à la conférence générale une résolution par laquelle elle demandait aux Etats membres de veiller à ce que les organisations ouvrières fussent désormais représentées aussi bien dans les différentes commissions nationales que dans les délégations qui sont envoyées par chaque pays à la conférence générale. « Peut-être, a dit encore M. *Torres-Bodet*, durant la séance de la commission du programme, y a-t-il dans cette assemblée trop d'intellectuels, mais il n'y a certainement pas assez de travailleurs ».

Une autre question d'importance primordiale avait été également prévue: elle concernait la protection des oeuvres d'art, et la création d'un fonds international pour subventionner les travaux de restauration, ce qui reviendrait à créer une sorte de solidarité entre toutes les nations du monde, devant les dommages causés par les guerres au patrimoine artistique mondial. Enfin, d'autres rapports devaient concerner la liberté des artistes, les échanges de livres et oeuvres d'art entre les nations, et, aussi un projet de standardisation de la méthode Braille.

Le 23 mai la conférence passait de la phase préliminaire à celle des travaux proprement dits, et M. John Maud, Directeur Général de l'Assemblée, fit un rapport où il insista particulièrement sur les problèmes d'organisation interne qui devaient permettre à l'UNESCO de travailler avec plus d'efficacité.

Vint ensuite le discours de M. *Jame Torres Bodet*, qui déplora l'exigüité d'un bilan qui limitait à 8 millions de dollars par an les disponibilités pour développer la culture, la science et l'éducation dans 56 pays.

Dans l'après-midi du même jour, fut agitée pour la première fois une question qui devait par la suite diviser les membres de l'Assemblée: dans un discours qu'il fit pour attaquer violemment la politique d'isolement culturel de certains pays, *S.E.M. Vaislav Ribnikar*, Ministre yougoslave pour le Comité du Film, reprocha à l'assemblée d'avoir accueilli dans son sein la délégation de la Chine nationaliste. En effet, quelques jours avant l'ouverture de la conférence, Mao-Tse avait demandé par télégramme l'autorisation de participer aux séances de l'UNESCO, et l'exclusion des représentants de la Chine nationaliste. Comme on

le verra par la suite, ce problème politique devait quelques jours plus tard provoquer des dissensions regrettables parmi les délégués.

Après le discours du ministre yougoslave, vint celui de M. *Guido Gonella*, qui déclara que selon lui l'activité du Secrétariat devait être purement une activité de liaison et de coordination et qu'il fallait « plutôt intensifier qu'étendre », et pour conclure il déclara qu'il se trouvait pleinement d'accord avec le directeur général sur l'importance toujours grandissante que devait assumer le travail des commissions nationales.

Le 25 mai, le chef de la Délégation américaine, M. *Howland Sargeant*, prononça un discours où il soutint qu'il était nécessaire que l'organisation abandonnât certaines activités accessoires pour se consacrer l'année prochaine à quelques objectifs fondamentaux, entre autre celui d'obtenir le respect des principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, et celui d'accélérer la rentrée de l'Allemagne dans la grande famille des Nations.

L'orateur insista tout particulièrement sur l'importance de cette tâche de l'UNESCO, et il affirma que sa réalisation aurait des répercussions immédiates et bienfaisantes sur la stabilité internationale, le problème allemand étant un des plus dangereux qui existent aujourd'hui dans le monde, et comme tel, une constante menace pour la paix mondiale.

« Amener le peuple allemand et surtout la jeunesse allemande à voir sous un nouveau jour les valeurs humaines, et à rompre avec des traditions qui n'ont abouti jusqu'à aujourd'hui qu'à la misère et aux catastrophes, telle est la tâche — a dit M. *Howland Sargeant* — à laquelle l'UNESCO a apporté toute son

attention au cours de cette année financière. « Il a d'ailleurs ajouté que les programmes jusqu'ici réalisés dans ce domaine «devraient être actuellement renforcés financièrement, ou rendus plus efficaces par le choix éclairé d'un nombre restreint d'activités en harmonie avec les principaux objectifs de l'UNESCO».

Pour conclure, l'orateur a souligné que déjà on a pu enregistrer au Japon « un commencement prometteur » de l'activité de l'Organisation au Japon, et il a invité l'UNESCO à intensifier encore cette action.

Le même jour, le Vice-président de la délégation américaine, *M. Georges Stoddard*, Recteur de l'Université de l'Illinois, a pour son compte déclaré aux journalistes que les modestes proportions de l'actuel programme de rééducation appliqué en Allemagne par l'UNESCO ne sont absolument pas en rapport avec l'ampleur et les exigences du problème. Comme l'avait fait *M. Howland Sargeant* il a déclaré que les fonds destinés au développement de l'activité de l'Organisation en Allemagne, devraient être fournis par les commissions nationales des Etats Membres et par des fondations publiques et privées.

C'est dans la journée du 29 mai que le Comité pour la vérification des pouvoirs décida de recommander à la conférence générale de l'UNESCO, la convalidation des lettres de créance de la délégation nationale chinoise et son admission à la conférence. Ce rapport avait été approuvé par 8 votes contre un, au sein du comité, et devait par conséquent être soumis à l'examen de la conférence.

Durant la discussion du programme des travaux, un des sujets sur lesquels la polémique se fit particulièrement vive, fut la proposition qui avait été faite par les Etats-Unis de supprimer l'activité de l'UNESCO pour la protection des oeuvres d'art et des fouilles. Le *Prof. Branca* de la Délégation italienne et *M. Cain* de la Délégation française, réagirent vivement contre cette proposition et le vote qui suivit leur donna raison par 24 votes contre 7.

Enfin, toujours le 29 mai, le compositeur et chef d'orchestre bien connu *Sergio Koussevitzky* envoya un appel émouvant aux musiciens du monde entier en faveur des compositeurs qui se trouvent dans la gêne. Dans ce domaine, signalons d'ailleurs que l'UNESCO avait eu d'heureuses initiatives: le fonds international de la musique constitué en 1948 aux Etats-Unis, avait contribué avec l'UNESCO à la création de bourses d'études près le Conservatoire de Paris.

A la séance plénière du 30 mai devait enfin se conclure le débat suscité par la proposition tchécoslovaque « d'exclure le groupe du Kuomintern de la communauté de l'UNESCO ». cette proposition, qui avait été appuyée par les délégations de l'Inde, de Birmanie et de Hongrie fut repoussée par 30 votes contre 4. Après la proclamation des résultats du vote, *M. Gabor Toknay*, chef de la

Délégation Tchèque, abandonna la conférence.

Le vote suivant repoussa par 29 voix contre 4 la proposition yougoslave, dont nous avons parlé plus haut, et qui concernait l'exclusion de la délégation chinoise.

Enfin le rapport du Comité pour la vérification des pouvoirs, fut présenté à l'Assemblée. Le premier point du rapport; acceptation de la Chine nationaliste obtint 30 votes contre 3 et le second point: recommandation aux Nations Unies pour l'établissement d'un critère uniforme d'admission des différentes représentations aux diverses institutions de l'ONU recueillit 31 votes favorables contre 5 contraires.

A la suite de la séance plénière du 31 mai, les délégations tchécoslovaque et hongroise abandonnèrent la conférence.

A. P. G.

Un Plan Quinquennal de l'OECE

S. E. M. Pella, Ministre du Trésor et *L. E. MM. Magistrati*, de la délégation italienne à l'O. E.C.E. et *Giusti del Giardino* Directeur général de l'Emigration, sont rentrés ces jours-ci à Rome, après avoir assisté à la réunion du Conseil de l'OECE, du 2 Juin, à Paris.

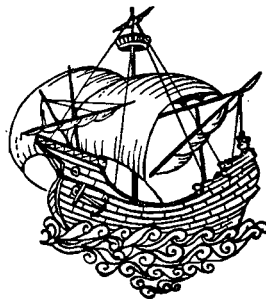
Cette réunion des 18 Ministres des Affaires Etrangères et des Finances qui forment le Conseil de l'OECE a été particulièrement importante, en ce sens que le Conseil a décidé l'élaboration d'un plan quinquennal qui devra être appliqué à la cessation de l'aide ERP en 1952.

La résolution, adoptée à ce

propos à l'unanimité, déclare qu'« il ne sera possible de rétablir l'équilibre social et politique du monde libre que si le développement des zones économiquement arriérées progresse rapidement ».

Les ministres ont décidé en outre d'inviter les Etats-Unis et le Canada à participer aux discussions de l'OECE, auxquelles d'ailleurs les Etats-Unis étaient représentés officieusement par l'Ambassadeur du Plan Marshall, *M. Averell Harriman*.

En ce qui concerne l'échange des devises, une relation a été lue au cours de la réunion, relativement aux progrès à accomplir vers la liberté des échanges, mais aucune décision définitive n'a été prise à ce propos. La relation avait été préparée par les experts qui travaillent depuis longtemps à la rédaction d'un programme relatif à l'union des Paiements européens (EPU) projet suggéré par les Etats-Unis pour la réalisation d'un système d'échanges commerciaux qui abolirait les négociations bilatérales et instaurerait le principe des négociations plulilatérales.



UNE INITIATIVE ITALIENNE

La Société Européenne de Culture

Le 29 mai a vu naître à Venise une nouvelle organisation internationale due à l'initiative et à la ténacité du Professeur *Umberto Campagnolo* de l'Université de Padoue: la Société Européenne de culture.

C'est dans la salle où se réunissait le Sénat de la République, que se sont rencontrés à cette occasion les plus éminents représentants de la pensée européenne, convoqués pour l'Assemblée constituante de la Société. Déjà, les années précédentes, un Comité promoteur avait été constitué; on y trouvait les noms de *Guido Gonella* et *Concetto Morchesi*, *Daniels-Rops*, *Benedetto Croce*, *François Mauriac*, *Thomas Mann*, *Aldous Huxley*, *J. P. Sartre*, *Gaetano de Sanctis*, *Honegger*: des écrivains, des poètes, des artistes, des hommes politiques, tous les grands noms de la culture européenne, des hommes de toutes les tendances, de tous les partis.

Le but de la Société est de grouper tous ceux qui revendiquent, contre toute forme d'asservissement, l'indépendance et la liberté de la culture, mais qui sentent, en même temps qu'elle est universelle, et qu'elle doit être le fruit d'une recherche et d'un travail accomplis en commun, dans l'union et la concorde de tous les peuples.

Il n'est pas inutile de la comparer à l'UNESCO, avec laquelle, au premier abord, on pourrait penser qu'elle puisse aisément se confondre. Mais tandis que l'UNESCO groupe les États disposés à s'associer, discute et prépare avec les gouvernements les dispositions nécessaires à la renaissance et à la divulgation de la culture de tous les peuples, la Société européenne de culture se propose de réunir les hommes cultivés de tous les Pays pour qu'ils affrontent ensemble les problèmes de la réalité quoti-



dienne que les gouvernements cherchent en vain à résoudre.

Les travaux de l'Assemblée constituante ont commencé le 28 mai. Un représentant du maire de Venise a souhaité aux congressistes la bienvenue dans la ville des Doges, puis M. le Sénateur *Ponti* de la Biennale, membre du Comité Exécutif de la Société a remercié les assistants d'avoir adhéré si nombreux et enthousiastes à cette belle initiative. Après lui se sont fait entendre MM. *Diego Valeri*, *Antony Baben*, l'écrivain français *Louis Guilloux*, le journaliste anglais *Wall*, le Prof. *Bedarida* de la Sorbonne, le Prof. *Roundhal* critique d'art suédois, le Prof. *Oldewelt* de l'Université d'Amsterdam, les philosophes roumains *Mircea Eliade* et *Basil Munteanu* et enfin le Prof. *Umberto Campagnolo* qui a donné lecture de nombreux télégrammes d'adhésion parmi lesquels on trouve les signatures de *Jules Supervielle* l'écrivain français, de S. E. l'Ambassadeur du Brésil à Rome, du poète italien *Quasimodo*, etc.

Les orateurs ont avant tout cherché à mettre en lumière avec des exemples historiques l'importance que les liens de pensée et de religion ont toujours eu

dans la vie des peuples et la tâche qui a toujours incombé à la culture d'illuminer et de guider la vie pratique des nations, en résolvant par l'intelligence les problèmes qu'elle suscite.

« Il suffit d'une rencontre entre des hommes cultivés, venus des pays les plus lointains ou même adversaires — a dit M. *Valeri* — pour que se manifeste aussitôt entre eux cette sympathie et cette compréhension mutuelle, cette union des esprits, des sentiments, des habitudes spirituelles, sinon l'union des pensées, qui sont certainement l'aspiration dernière mais vaine des hommes politiques et des purs idéologues ».

Ce qu'il faut aujourd'hui, ont déclaré unanimement en substance les orateurs, c'est reconstituer la communauté des hommes de culture pour qu'il reprennent leurs recherches sans aucune barrière de quelque autorité tyrannique que ce soit: librement. La culture ne doit se plier à aucun conformisme.

Le manifeste-programme de l'Assemblée constituante a été approuvé le 31 mai. Il déclare entre autre que « les hommes de culture ont le droit et le devoir de défendre et de maintenir l'indépendance et l'autonomie de la culture; c'est à cette condition que la culture pourra exercer sa fonction dans la société et aider l'Europe à surmonter la crise qu'elle traverse ».

Le même jour on procéda aux élections des charges. Ont été élus Président M. *Castelnuovo*; Vice-Présidents MM. *Babel*, *Ponti*, *Siegfried*, *Tillyard*, *Brugsc*, Secrétaire Général, M. *Campagnolo*.

INFORMATIONS

Le Gouvernement Hollandais soumettra prochainement à l'OECE un Plan pour la réorganisation industrielle de l'Europe occidentale, dû à l'initiative du Ministre des Affaires Etrangères M. Stikker, qui est aussi, comme on le sait, le Président de l'OECE.

Ce Plan tend à abattre les dernières barrières qui entravent encore le commerce de l'Europe occidentale, et voudrait créer dans ce but, un fonds de réintégration pour le rétablissement de l'équilibre dans la cas où la concurrence viendrait à nuire à une industrie.

Le Plan comprend une trentaine de points. L'un d'eux envisage une ultérieure libéralisation du commerce, sur la base du principe « industrie contre industrie » au lieu du principe du « pourcentage » actuellement en action. Un autre point établit que le plan devrait inclure les industries lourdes, l'agriculture et les industries des produits manufacturés. En outre, le plan prévoit que dans le cas où l'abolition des barrières commerciales se révélerait nuisible à quelque industrie nationale, on viendrait en aide au pays soit par la modernisation de cette industrie, soit en investissant des capitaux dans les industries saines au lieu de l'industrie malade.

Le financement serait assuré par le fonds européen d'intégration qui serait souscrit par les pays adhérents sur des bases qu'il reste à établir. L'intervention américaine n'est pas prévue.

Le fonds serait placé sous le contrôle d'un organisme international qui serait autorisé à prendre des décisions à l'unanimité

* * *

Au cours de la conférence internationale du Comisco, à Copenhague, le Président de la conférence, M. Andersen a donné à entendre que le bloc socialiste mondial approuvera le plan Schuman à condition qu'il assure la participation pleine et en-

tière des catégories de travailleurs intéressés. La conférence s'est également occupée de la question de la réunification des social-démocrates italiens actuellement divisée entre le P.S.L.I. et le P.S.U.

* * *

Les fonctionnaires de l'ECA ont obtenu ces jours-ci la confirmation que les fonds du Plan Marshall peuvent être légalement utilisés pour aider à la réalisation du Plan Schuman. On a fait observer en effet que le Congrès avait mis de côté 605 millions de dollars des fonds Marshall dans le but de soutenir les programmes d'intégration économique. Jusqu'ici on avait pensé à attribuer ces fonds aux pays qui avaient adhéré à l'union européenne des paiements, mais la loi qui détermine l'attribution de ces fonds Marshall est formulée de telle façon que le Plan Schuman pourrait fort bien prétendre se les voir attribuer. D'autre part certains fonds locaux avaient été utilisés jusqu'ici pour l'assistance à l'industrie française et on avait l'intention d'étendre cette assistance à l'industrie allemande. Il semble donc qu'il ne pourrait être soulevé d'objections à leur emploi dans l'œuvre d'unification prévue par le Plan Schuman.

* * *

M. Georges Meaney, Secrétaire responsable de la « American Federation of Labour » la plus grande organisation syndicale de travailleurs des Etats-Unis, est arrivé à Rome ces jours-ci, ainsi que d'autres dirigeants de syndicats américains, qui doivent prendre contact avec des personnalités politiques italiennes. Des problèmes de grande importance seront soulevés au cours de ces rencontres et il est probable que la question de l'émigration italienne y aura une large part. Le moment est particulièrement propice pour aborder ce problème après la décision qui a été prise récemment à la conférence de Londres de constituer une commission spéciale

pour s'occuper des problèmes de la main d'œuvre.

* * *

M. Gaspare Ambrosini, Président de la Commission des Affaires Etrangères à la Chambre des Députés, a fait une conférence au théâtre « Politeama » de Palerme, sur l'Union européenne. Il a examiné le problème du point de vue politique, économique et social et a souligné la nécessité d'attribuer au Conseil d'Europe les pouvoirs et les moyens indispensables pour la limitation des souverainetés nationales. L'orateur n'a pas manqué de souligner également quel intérêt particulier présenterait l'union européenne pour l'Italie, surtout en ce qui concerne l'exportation de ses produits et l'emploi de sa main d'œuvre.

* * *

En annonçant la constitution près de son propre Ministère, d'un Comité d'experts pour l'examen des conditions et des modalités d'inclusion de la sidérurgie italienne dans le vaste cadre européen, M. Togni Ministre de l'Industrie et du Commerce a confirmé explicitement la subordination de l'adhésion italienne aux conditions suivantes: parité substantielle et formelle avec les autres Etats du « pool » en ce qui regarde l'accès aux matières premières et la politique des prix; confirmation du programme de l'OECE établi en son temps pour l'Italie; respect du marché intérieur et international en harmonie avec les exigences de la production sidérurgique italienne.

* * *

La section parlementaire allemande du Mouvement Européen qui s'est constituée en Novembre 1949, à Bonn, a procédé récemment à l'élection de son Conseil qui se trouve ainsi composé: Président, M. Karl Schmid; Vice-Président du Bundestag; Vice-Président M. Heinrich von Brentano, Député; assesseurs: MM. Middelhaue, Seelos, Reisman, Mmes Dietz et Nadig; Trésorier M. Hermann Pünder; Secrétaire, M. Fritz Erler

LES DEVELOPPEMENTS DU PLAN SCHUMAN

Aurons-nous aussi un "pool,, agricole?

A l'occasion du IVe Congrès de la Fédération Internationale des Producteurs agricoles qui a eu lieu aux environs de Stockholm, les délégués allemands et français ont conclu un accord de principe qui prévoit l'élaboration d'un plan tendant à la collaboration agricole de leurs deux Pays et à la création d'un unique marché franco-allemand.

La nouvelle a été communiquée officiellement à la presse par le Président de l'organisation agricole française M. Pierre Martin et par le Président de l'Union des agriculteurs allemands M. Andreas Hermes.

Les deux délégations ont décidé de constituer une commission mixte franco-allemande qui mettra à l'étude un projet pour « une collaboration permanente » entre les deux Pays. Les résultats des travaux de la Commission seront communiqués à la conférence des délégués d'Italie, de France, d'Allemagne occidentale, de Belgique, de Hollande et du Luxembourg qui sera convoquée à Paris pour le « Pool » du charbon et de l'acier.

Le premier Congrès Social du Mouvement Européen.

C'est à Rome que doit s'ouvrir prochainement la conférence sociale du Mouvement Européen. Le Comité Exécutif de la conférence s'est réuni ces jours derniers sous la présidence de S. E. M. Togni et en présence des députés et sénateurs MM. Parri, Boggiano Pico, Falck, Calosso, Campo sarcuno, Santoro, Taviani, des directeurs généraux des Ministères et des organismes intéressés.

Ont parlé successivement S. E. M. Togni, puis M. le Sénateur Parri.

La section sociale du Mouvement Européen, étendue à tous les membres du Comité Exécutif, apportera tous ses soins à la réussite des travaux de la Conférence. Un rapport sur les travaux préparatoires de la conférence a été fait par le Secrétaire Général, M. Pier Fausto Palumbo.

M. Drapier, délégué belge et Secrétaire du Comité préparatoire international, a apporté à la réunion les souhaits du Président du Conseil d'Europe, M.

Spaak et du Comité Exécutif international des Mouvements européens.

A la fin de la réunion, des accords ont été pris pour la nomination des membres de la délégation italienne et pour le programme définitif de la Conférence qui se déroulera du 4 au 7 Juillet, au Palais Barberini.

M. Jean Retinger et M. Jean Drapier sont, d'autre part, déjà arrivés à Rome, en vue des prochains travaux, et ils ont pris contact avec les représentants du Gouvernement italien et du Mouvement d'unité européenne.

M. Léon Dayton à la tête de la Mission américaine de l'ECA en Italie.

On annonce la nomination de M. Léon Dayton, au poste occupé jusqu'en mai 1948, par M. James D. Zellerbach, chef de la Mission américaine de l'ERP en Italie.

«M. Zellerbach — a dit l'Ambassadeur américain M. Harri-man lorsqu'il a communiqué officiellement la nouvelle de cette nomination — a rendu au Plan Marshall des services exceptionnels... C'est pour l'ERP une chance que M. Dayton qui a été son plus proche collaborateur, soit appelé à lui succéder».

bulletin européen

SUPPLÉMENT BIMENSUEL DE LA REVUE "EUROPA".

Fondateur: CONSTANTIN DRAGAN. Directeur-responsable: PIER FAUSTO PALUMBO

Direction: 77, Via S. Nicolò da Tolentino - Rome

Tél. 470.420 - 470.421

Rédaction: 1, Largo di Villa Massimo - Rome

ABONNEMENTS:

Italie	Lires 1000	Etranger	Dollars 3,—
Abonnement d'honneur	" 5000	Abonnement d'honneur	" 10,—

Prix du No. : 50 lire

Edité par l'Agence de Presse Radio Europe

Stab. Tipografico dell'Istituto di Studi sul Lavoro - Roma, Villa Massimo